

DIARD DOMINIQUE
BUGATTI AUTO MOTO
10 BVD DE LAVAL
35500 VITRE
Agrément : E0203504040

PERMANENCES BUREAU
LUNDI : 10h-13h et 17h-19h
MARDI : 17h-19h
MERCREDI : 15h-19h
VENDREDI : 10h-14h et 17h-19h
SAMEDI : 10h-12h et 13h-17h

CONDUITE ACCOMPAGNEE

Prestations

-Évaluation de départ	45 euros
-Gestion administrative	70 euros
-Support pédagogique (livre de code, livret de conduite, mémo vérification)	25 euros
-Forfait code (valable 8 mois)	210 euros
-Redevance examen code	30 euros
-Heure de conduite (20 heures minimum)	45 euros (l'heure)
-Rendez-vous préalable (2 heures avec accompagnateurs)	90 euros
-Rendez-vous pédagogique salle (2x2 heures avec accompagnateurs)	80 euros
-Rendez-vous pédagogique véhicule (2x1 heure avec accompagnateurs)	90 euros
-Accompagnement examen pratique	45 euros

Tarifs TTC

Cours de code

Mardi :18 heures
Mercredi :16 heures et 17 heures

Tests de code

Lundi :18 heures
Mercredi :18 heures
Vendredi :18 heures
Samedi : 11 heures

Pièces à fournir :

- 1E-photo conforme ANTS + 1photo d'identité
- Photocopie couleur carte d'identité élève recto verso sur la même page
- Justificatif domicile de moins de 6 mois au nom du représentant légal
- Photocopie couleur carte d'identité du représentant légal recto verso sur la même page
- Attestation d'hébergement
- Photocopie attestation de recensement (16 à 17 ans)
- Photocopie de la JDC ou convocation ou attestation provisoire (17 à 25 ans)
- Photocopie ASSR2
- Photocopie permis AM (scooter)
- 2 Timbres au tarif normal

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement procède à une évaluation du niveau de l'élève avant l'entrée en formation .
Cette évaluation permet de donner une estimation du nombre d'heure nécessaires à la formation (20 heures minimum).
Suite à cette évaluation et après réception des documents, l'établissement s'engage à effectuer toutes les démarches et formalités
Nécessaire auprès de l'administration en vue de l'enregistrement de son dossier (AIPC).